



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Emplois reserves

Question écrite n° 36251

Texte de la question

M Andre Delehedde appelle l'attention de M le secretaire d'Etat aux anciens combattants sur les reponses faites par le service des pensions de son secretariat d'Etat a un de ses administres. Celui-ci, reconnu travailleur handicape et qui, ayant passe les concours necessaires, a obtenu un classement pour les emplois reserves dans les departements du Nord et du Pas-de-Calais, a demande des precisions sur sa situation et sur ses chances de recrutement. Il vient de recevoir pour toute reponse un dossier d'inscription a des examens qu'il a passes en 1985 (examens communs de deuxieme categorie) sans autre explication, ce qui demontre une inattention particuliere aux courriers recus dans ce service. Il lui demande les mesures qu'il entend prendre pour eviter de tels errements.

Données clés

Auteur : [M. Delehedde André](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36251

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 février 1988, page 524